



**CER**  
C'EST RÉUSSIR

**550**  
ÉCOLES DE  
CONDUITE



WWW.CER.ASSO.FR  

# PERMIS B – AAC- BOITE MANUELLE/ MECANIQUE

## AVANTAGES

L'apprentissage anticipé de la conduite permet :

- de réduire la période probatoire du permis à 2 ans au lieu de 3 (les nouveaux titulaires du permis de conduire disposent de 6 points sur leur permis et doivent attendre deux ans sans infraction avant d'en obtenir 12) ;
- de commencer la formation initiale en école de conduite (code et conduite) dès 15 ans ;
- d'acquérir de l'expérience de conduite ;
- de passer l'épreuve du permis de conduire à 17 ans.
- d'augmenter sensiblement ses chances de réussite à l'examen du permis de conduire ;
- souvent d'obtenir un tarif préférentiel sur son assurance « jeune conducteur ».

## OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir et être capable de réussir l'examen du permis

## PROGRAMME DE LA FORMATION

La conduite accompagnée doit répondre à des obligations réglementaires : Le stagiaire doit parcourir 3 000 km minimum

- 1 rendez-vous pédagogique préalable avec l'accompagnateur pour assurer une continuité
- 1 rendez-vous pédagogique obligatoire avec l'élève pour assurer le suivi au bout de 1000km

L'accompagnateur doit être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption et n'ayant pas été condamné pour certains

### Une évaluation de départ

Le rôle de l'évaluation de départ est de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation

### Une formation théorique

Lors de la formation théorique communément appelée formation au « code de la route », l'élève suivra des cours portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur

**Une formation pratique - Durée 20 heures min réglementaire**

<b>MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul</b>	<b>APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales</b>	<b>CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</b>	<b>PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique</b>
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux situations.	Passer des virages et conduire en déclivité.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Démarrer et s'arrêter.	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
Utiliser la boîte de vitesses.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	Pratiquer l'écoconduite.
Regarder autour de soi et avertir.	Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.		

**PUBLIC VISE & PREREQUIS**

- Tous types de publics
- Avoir l'âge minimum 15 ans : Examen du code / 17 ans Examen de la conduite
- Etre titulaire de l'attestation de sécurité routière : les candidats nés à compter du 1er janvier 1988 doivent être en possession de l'attestation de sécurité routière ou de l'attestation scolaire de sécurité routière de niveau 2.
- Avoir l'accord du responsable légal du mineur

**ENCADREMENT**

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES**

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

**EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE**

A l'issue de la formation :

- Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.
- L'établissement CER délivre une attestation de suivi de la formation pratique du brevet de sécurité routière.